

Le 19 février 2020.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 27 février 2020** à **20h00** en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

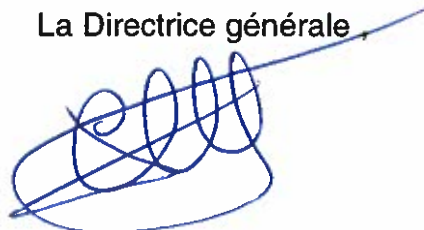
Séance publique

01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 23/12/2019 ;
02. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 16/01/2020 ;
03. Marché public – Aménagement logement du Tir - Approbation des conditions et du mode de passation ;
04. Marché public – Aménagement logement rue du Centre "Aubaine" - Approbation des conditions et du mode de passation ;
05. Marché public – Fourniture de matériaux - Approbation des conditions et du mode de passation ;
06. Marché public - Travaux divers de terrassement et poses de bordures - Approbation des conditions et du mode de passation ;
07. Marché public – Auteur de projet (architecte) pour l'extension de l'école primaire - Approbation des conditions et du mode de passation.
08. Finances communales – taxes et redevances pour les exercices 2020 – 2025 révision – approbation ;
09. Je cours pour ma forme 2020 - Convention avec l'ASBL Sport et Santé – Approbation ;
10. Mise en oeuvre des plans de pilotage – Convention avec le CECP – Approbation ;
11. Fabrique d'Eglise d'Hollogne – Compte 2019 – Approbation ;

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant - ratification de désignations ;
02. Personnel enseignant – mise en disponibilité ;
03. Personnel enseignant - nominations ;

La Directrice générale,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

